

BAC PRO SEN

La CPC chargée de réactualiser les diplômes de niveau V et IV dans la filière électronique a souhaité harmoniser et uniformiser les formations dispensées dans ce domaine.

Désormais, un seul bac pro (SEN : "SYSTEMES ELECTRONIQUES NUMERIQUES") assurera les préparations de cette filière professionnelle. Ses activités sont essentiellement orientées autour de **l'installation, la configuration, l'exploitation et la maintenance.**

A l'instar du BTS SE ("SYSTEMES ELECTRONIQUES") récemment rénové, ce bac pro comporte plusieurs champs d'application destinés à couvrir, à terme, l'ensemble des métiers de l'électronique et abroge parallèlement, à la demande des organisations professionnelles, un certain nombre de diplômes de niveau V et IV devenus obsolètes.

Les différents champs d'application seront mis en place progressivement sur trois ans selon l'échéancier suivant :

Rentrée 2005 :

Création du bac pro SEN avec 3 champs d'application :

-Audiovisuel multimédias (qui se substitue au MAVELEC, "maintenance audiovisuel électronique" abrogé)

-Audiovisuel professionnel qui se substitue à la mention complémentaire de niveau IV "entretien des matériels audiovisuels professionnels" abrogée)

-Sécurité alarmes (qui se substitue à la mention complémentaire de niveau V IMES "installation de matériels électroniques de sécurité" abrogée)

Sont également abrogés à la rentrée 2005:

- le CAP ITCF "installateur en télécommunications et courants faibles"
- le CAP ECC "équipement contrôle connectique"
- le CAP AMMB "agent de maintenance des matériels de bureautique"
- le CAP "monteur raccordeur en réseaux de télécommunications"
- le CAP "électrobobinage"
- le CAP "production automatisée de câbles"
- la mention complémentaire de niveau V "antennes"

(dernières sessions 2006)

Rentrée 2006 :

Création de deux nouveaux champs d'application :

- Equipements de confort grand public* (qui se substitue au bac pro MAEMC "maintenance des appareils électroménagers et de collectivité" abrogé) et abrogation du BEP ICEE ("installation et conseils en équipements électroménagers")
- Equipements industriels et embarqués (électronique embarquée, industrielle et biomédicale)

Rentrée 2007 :

Création de deux autres champs d'application :

- Equipements de télécommunication et de vidéo communication
- Equipements micro informatique et réseaux qui se substituera au bac pro MRIM ("micro informatique et réseaux, installation et maintenance" abrogé).

Le référentiel du bac SEN applicable à la rentrée 2005 est paru. Un certain nombre d'interrogations demeurent quant à la mise en œuvre des autres champs (tronc commun de formation, ouverture du recrutement...)

* Dénomination provisoire